

Réunion du 05 décembre 2019 à 20h30

Absent excusé : F. Saint-Oyant

- Plusieurs délibérations sont à prendre pour que la trésorerie puisse encaisser les différents chèques (repas payants du 17 novembre, fermage des terres dont la commune est propriétaire) et rembourser la caution des anciens locataires de la maison « Focka ».
- Il est proposé de reconduire la convention Vigifoncier de la SAFER au prix de 202,80 € /an. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.
- Délibération instaurant le principe de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public pour ENEDIS : le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.
- La DSR 2019, d'un montant de 17000 €, a été versée sur le compte de la commune.
- Le montant global des devis concernant l'aménagement des trottoirs pour d'éventuels travaux en 2020 rue de l'Abbaye, rue des Peziers et rue de la Gibardière présentés par la société Viatec s'élève à 82000 € auxquels il faut ajouté la prestation du maître d'œuvre d'un montant de 6800 €. Le total des devis s'élèverait donc à 88800 €. Cette somme a été transmise au conseil départemental pour une demande de DSR 2020.
- Suite à la note d'information concernant les fissures des murs des habitations dues à la sécheresse de l'été 2019, 29 dossiers de déclarations de sinistre ont été transmis à la mairie. La demande de reconnaissance en l'état de catastrophe naturelle va maintenant être adressée à la préfecture pour examen.
- La commission de contrôle de la liste électorale s'est réunie le 28 novembre afin de faire le point sur les éventuelles radiations. Il a été décidé d'adresser un courrier à tous les nouveaux habitants de la commune afin d'expliquer la marche à suivre pour s'inscrire sur notre liste électorale.
- C'est le mardi 10 décembre à 9h que seront installées les illuminations de la commune. Merci à Gérard David, Pascal Noyau et Julien Leguereau de faire le nécessaire.

- La décoration de la salle polyvalente est prévue le mercredi 11 décembre à 17h30 avec nos amis de Périgny. Toutes les personnes disponibles seront les bienvenues.
- Vendredi 13 décembre à 18h aura lieu le marché de Noël des écoles organisé par les enseignantes et l'APE.
- Samedi 14 Décembre à 15h : Noël des enfants des communes de Villemardy et Périgny dans notre salle polyvalente. La commune de Villemardy offre le vin d'honneur, responsables : Gérard David, Daniel Savigny, Francis Gousseau.
- Samedi 21 décembre à 19h à la mairie : remise des cadeaux de Noël au personnel communal.
- Lors de la dernière réunion, le conseil municipal a décidé de faire un don de 250,00 € au Téléthon. Cette promesse de don sera transmise à Landes le Gaulois, commune organisatrice d'une importante manifestation au bénéfice de cette association.

La séance est levée à 22h00